

## **Abattoirs et contrôle vidéo obligatoire : une première européenne !**

Paris, le 12 janvier 2017 – **C'est une très belle victoire pour les animaux et une première au niveau européen ! La proposition de loi relative à la protection des animaux à l'abattoir a été votée à l'Assemblée nationale ce jeudi 12 janvier en séance plénière. Les députés ont eu le courage de prendre position pour de réelles améliorations du fonctionnement de nos abattoirs français. En effet, le vote en faveur de la mise en place obligatoire du contrôle vidéo dans les abattoirs à compter de janvier 2018 est exemplaire.**

### **Loi pour le contrôle vidéo en abattoirs : une première en Europe**

Avant sa mise en place obligatoire à partir de janvier 2018, le mécanisme du contrôle vidéo sera expérimenté dans les abattoirs. C'est une mesure nécessaire, qui répond à une demande sociétale forte portée par de nombreuses associations de protection animale.

Pour Léopoldine Charbonneaux directrice de CIWF France « La France est le premier pays européen à légiférer sur le contrôle vidéo obligatoire dans les abattoirs et nous pouvons en être fiers. C'est une avancée majeure qui contribuera à diminuer les souffrances des animaux à l'abattage ».

### **Des amendements essentiels ont cependant été rejetés**

Les députés ont tout de même voté contre plusieurs amendements phares de cette proposition de loi. Ils se sont prononcés contre la création de comités locaux de suivi des abattoirs, contre le droit de visites des parlementaires dans les abattoirs, contre l'expérimentation de l'abattage mobile, contre la présence de vétérinaires aux postes d'étourdissement et de saignée, et contre l'interdiction de l'abattage des vaches en phase avancée de gestation.

Il est fort dommage que les députés n'aient pas saisi l'importance de ces amendements et des avancées qu'ils auraient apportées aux animaux comme aux hommes.

### **Contact presse**

**Claire Hincelin** – [claire.hincelin@ciwf.fr](mailto:claire.hincelin@ciwf.fr) / 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

**Retrouvez nous sur**



### ***A propos de CIWF***

*Créé en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission de promouvoir le bien-être des animaux d'élevage et de mettre fin à l'élevage industriel, par le biais d'activités de plaidoyer, de campagnes et de partenariats. CIWF met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques*